

Diplôme d'études supérieures spécialisées en didactique des langues

Téléphone : 514 987-8541
 Courriel : ddl2@uqam.ca

| Code | Titre | Grade | Crédits |
|------|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------|
| 3556 | Diplôme d'études supérieures spécialisées en didactique des langues | Diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS | 30 |

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Trimestre(s) d'admission | Automne Hiver |
| Contingent | Programme non contingenté |
| Régime et durée des études | Temps complet : 5 trimestres Temps partiel : 10 trimestres |
| Campus | Campus de Montréal |
| Organisation des études | Cours offerts le soir Cours offerts la fin de semaine |

OBJECTIFS

L'objectif général du diplôme est de permettre à l'étudiant d'approfondir, au niveau des études de deuxième cycle, des compétences professionnelles et des connaissances reliées à la didactique du français langue d'enseignement ou langue première (L1), du français ou de l'anglais langue seconde (L2) ou des langues étrangères (LE) et de développer ainsi une pratique réflexive de sa profession.

Les objectifs spécifiques du programme sont de permettre à l'étudiant: d'approfondir les concepts liés à la didactique des langues (L1, L2, LE); de renouveler sa pratique professionnelle en fonction des résultats et des retombées de la recherche dans le domaine; de développer des connaissances favorisant l'application pédagogique des nouvelles technologies de l'information à la didactique des langues (L1, L2, LE).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement ou d'un baccalauréat dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent); ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat n'ayant jamais suivi de cours en didactique du français langue première (L1), du français ou de l'anglais langues secondes (L2) ou des langues étrangères (LE) peut être admis en propédeutique, soit un programme personnalisé d'activités de mise à niveau, composé de cours d'appoint, totalisant au moins neuf et au plus trente crédits, devant être réussis préalablement à son admission définitive dans le programme ou bien il peut être admis conditionnellement au programme avec l'obligation de suivre un maximum de huit crédits de cours d'appoint.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,7 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Le candidat la candidate ayant obtenu un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,7 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). La

recommandation d'admission doit être entérinée par la doyenne, le doyen.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Test de français

Le candidat ayant complété des études universitaires dans une institution non francophone devra passer le test de classement de français de l'École de langues (CECL). S'il y a lieu, l'étudiant devra suivre et réussir les cours FLS3510 Perfectionnement en grammaire II ou FLS3610 Argumentation : débats de société, et les cours préalables si le résultat du test indique un niveau inférieur aux cours susmentionnés, et ce avant le début des cours de programme (propédeutique ou autre) dans lequel il est admis.

Test d'anglais

Le candidat doit avoir la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra imposer au candidat de passer le test d'anglais de l'École de langues (CECL) afin d'évaluer sa capacité de lire des textes en anglais. Si le résultat du test indique un niveau inférieur au cours susmentionné, l'étudiant devra suivre et réussir le cours d'appoint ANG2053 Reading I, et les cours préalables avant le début du deuxième trimestre de son programme.

Méthode et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et du curriculum vitae.

Régime et durée des études

Temps complet : cinq trimestres Temps partiel : dix trimestres

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Bloc I : Six cours au choix parmi les suivants (18 crédits) :

| | |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DDL8110 | Didactique de l'écriture en langue première |
| DDL8120 | Didactique de la lecture en langue première |
| DDL814X | Séminaire à contenu variable en didactique de la langue première |
| DDL8150 | Didactique des premiers apprentissages en lecture et en écriture |
| DDL8211 | Théories et recherches en didactique d'une langue seconde ou étrangère |
| DDL8220 | Didactique d'une langue seconde ou étrangère |
| DDL824X | Séminaire à contenu variable en didactique d'une langue seconde ou étrangère |
| DDL8410 | Intégration des TIC en didactique d'une langue |
| DDL8430 | Didactique de la grammaire |
| DDL8440 | Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture |
| DDL8450 | Intégration de l'enseignement du français dans des situations d'apprentissage complexes |
| DDL8460 | Didactique de l'oral |
| DDL8480 | L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue |
| DDL8537 | Didactique cognitive de la lecture et de l'écriture auprès des élèves allophones |
| LIN8225 | Acquisition des langues secondes |
| LIN8228 | Séminaire thématique en acquisition des langues secondes ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme. |

Bloc II : Les deux cours suivants (6 crédits) :

| | |
|---------|--------------------------------------------------------|
| LIN8155 | Description linguistique et enseignement du français 1 |
| LIN8156 | Description linguistique et enseignement du français 2 |

Bloc III : Le projet d'intervention suivant :

| | |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| DDL8490 | Séminaire d'intégration et projet professionnel en didactique des langues (6 cr.) |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------|

CHAMPS DE RECHERCHE

Didactique du français (L1, L2, LE) ou de l'anglais (L2, LE) à l'oral, en lecture et en écriture

Didactique de la grammaire (L1, L2, LE)

Didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture et du langage oral

Intégration des TIC à l'enseignement et l'apprentissage du français (L1, L2, LE) ou de l'anglais (L2, LE)

Interactions : enseignant-apprenant-langue en français (L1, L2, LE) ou en anglais (L2, LE)

REMARQUES PARTICULIÈRES

Le candidat doit prendre note que toutes les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Avant de s'inscrire au projet d'intervention (DDL8490 Séminaire d'intégration et projet professionnel en didactique des langues), l'étudiant doit avoir réussi au moins quinze crédits du programme.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PASSERELLES

DESS - Maîtrise - Programme court

Il est possible de passer du DESS en didactique des langues à la maîtrise en didactique des langues, ou au programme court de deuxième cycle en didactique des langues.

DESCRIPTION DES COURS**DDL8110 Didactique de l'écriture en langue première**

Ce cours vise à présenter les principaux courants de recherches en didactique de l'écriture. Les moyens d'enseignement seront étudiés en regard des processus de production de textes et des stratégies d'apprentissage dans leurs dimensions cognitive et affective. Entre autres, la didactique de l'écriture sera analysée à la lumière des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des nouveaux programmes d'enseignement. Les liens seront faits entre l'écriture et les autres volets de l'enseignement de la langue première. Des perspectives de recherches seront dégagées.

DDL8120 Didactique de la lecture en langue première

Ce cours vise à présenter les principaux courants de recherches en didactique de la lecture. Les moyens d'enseignement seront étudiés en regard des processus de compréhension et des stratégies d'apprentissage dans leurs dimensions cognitive et affective. Entre autres, la didactique de la lecture sera analysée à la lumière des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des nouveaux programmes d'enseignement. Les liens seront faits entre la lecture et les autres volets de l'enseignement de la langue première. Des perspectives de recherches seront dégagées.

DDL814X Séminaire à contenu variable en didactique de la langue première

Ce séminaire à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif au domaine de la didactique de la langue première. Contenu variable pour répondre aux besoins des étudiants.

Conditions d'accès

Étudiants inscrits au programme de maîtrise en didactique des langues, au programme du DESS en didactique des langues et au programme cours de deuxième cycle en didactique des langues.

DDL8150 Didactique des premiers apprentissages en lecture et en écriture

Dans une perspective didactique, ce cours vise à permettre l'approfondissement des connaissances dans le domaine des premiers apprentissages en lecture et en écriture. On y traitera, entre autres, des interventions didactiques portant sur la conscience de l'écrit, de la reconnaissance des mots, le développement linguistique et métalinguistique de l'enfant de 5 à 7 ans, ainsi que des approches didactiques et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) facilitant les premiers apprentissages en écriture et en lecture facilitant les premiers apprentissages en écriture et en lecture.

DDL8211 Théories et recherches en didactique d'une langue seconde ou étrangère

Ce cours vise à donner une vue d'ensemble de la problématique de la communication orale et de la communication écrite ainsi que du rôle de la culture et de l'évaluation, dans l'enseignement d'une langue seconde ou étrangère. Familiariser l'étudiant avec différentes théories passées et courantes de la didactique des langues secondes ou étrangères; initier l'étudiant à l'étude critique de documents de recherche dans le domaine de la didactique des langues secondes; amener l'étudiant à une réflexion critique sur les fondements des pratiques pédagogiques et la problématique de la didactique des langues secondes ou étrangères; amener l'étudiant à développer ses compétences professionnelles.

Conditions d'accès

Étudiants inscrits au programme de maîtrise en didactique des langues, au programme de DESS en didactique des langues et au programme court de deuxième cycle en didactique des langues.

DDL8220 Didactique d'une langue seconde ou étrangère

Ce cours aborde la didactique d'une langue seconde ou étrangère selon la diversité des apprenants unilingues, bilingues simultanés, bilingues successifs, immigrants ou personnes issues de l'adoption internationale. Ce cours permet à l'enseignant d'adapter ses interventions pédagogiques en fonction des processus d'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère. Les contextes d'apprentissage de toutes les matières scolaires sont pris en compte. Ce cours permet à l'enseignant d'appuyer ses interventions pédagogiques sur des écrits récents issus de la recherche scientifique en didactique des langues.

Conditions d'accès

Étudiants inscrits au programme de maîtrise en didactique des langues, au programme du DESS en didactique des langues et au programme court de deuxième cycle en didactique des langues.

DDL824X Séminaire à contenu variable en didactique d'une langue seconde ou étrangère

Ce séminaire à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif au domaine de la didactique d'une langue seconde/étrangère ou d'origine. Contenu variable pour répondre aux besoins des étudiants.

Conditions d'accès

Étudiants inscrits au programme de maîtrise en didactique des langues, au programme du DESS en didactique des langues et au programme court de deuxième cycle en didactique des langues.

DDL8410 Intégration des TIC en didactique d'une langue

Ce cours permet aux étudiants de jeter un regard critique sur l'intégration des technologies d'information et de communication (TIC) dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation d'une langue. Plus particulièrement, ce cours vise à : (1) amener l'étudiant à une réflexion critique sur les fondements des pratiques pédagogiques intégratrices des TIC dans le domaine; (2) guider l'étudiant dans l'identification de la problématique, des enjeux et des défis reliés à l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation d'une langue par le biais des TIC; (3) outiller l'étudiant afin qu'il développe une certaine autonomie au niveau de l'analyse et de l'évaluation de la pertinence, de la qualité et de l'efficacité de l'intégration des TIC dans le domaine ; (4) initier l'étudiant à la recherche et à l'analyse des retombées de la recherche dans le domaine.

DDL8430 Didactique de la grammaire

Définition et types de grammaires. L'enseignement de la grammaire en langue première et en langue seconde: ressemblances et différences du point de vue des contenus à enseigner et des méthodes d'enseignement. Survol de l'histoire de l'orthographe et de la grammaire scolaire. Les courants actuels en didactique de la grammaire. Les erreurs grammaticales d'apprenants de L1 et de L2: un éclairage sur les conceptions et les processus sous-jacents. Évaluation de matériel didactique, non informatisé et informatisé, et conception d'activités adaptées aux divers publics d'apprenants.

DDL8440 Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture

Ce cours vise à montrer les possibilités pédagogiques qu'offrent les écrits de jeunesse. On y présentera l'utilisation de divers genres d'écrits de jeunesse tels que: roman d'aventure, roman d'amour, science fiction, bandes dessinées, etc. pour développer différentes stratégies de compréhension en lecture.

DDL8450 Intégration de l'enseignement du français dans des situations d'apprentissage complexes

Ce cours vise à présenter les bases théoriques qui justifient l'adoption d'un enseignement du français à travers des tâches complexes (interdisciplinaires ou non) tout en développant l'esprit critique de l'étudiant par une réflexion sur les avantages et les limites de ce mode d'enseignement. L'étudiant sera amené à faire des liens entre les différents domaines de la didactique du français en développant l'habileté à intégrer diverses pratiques en didactique de la lecture, de l'oral et de l'écriture dans la réalisation des situations d'apprentissage

complexes. En lien avec les compétences à développer, et en prenant en compte l'apport possible des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'étudiant élaborera des séquences d'enseignement qui mèneront à la réalisation d'une tâche complexe et à l'identification des modalités d'évaluation des apprentissages.

DDL8460 Didactique de l'oral

Ce cours vise à outiller l'enseignant pour l'enseignement/apprentissage de la communication orale. Théories diverses touchant la communication orale. Distinction entre l'oral comme objet d'enseignement et oral comme moyen d'enseignement. Analyse de la variation linguistique et du problème de la norme à l'oral en lien avec le contexte d'enseignement. Comparaison oral-écrit. Particularités du français québécois à l'oral. Approches et contenus d'enseignement, particulièrement les genres oraux formels. Pistes d'évaluation. État des recherches dans les domaines concernés. Compétences et apprentissages visés. Ce cours vise à faire connaître les composantes de la communication orale autant dans ses aspects linguistiques que dans ses aspects didactiques. Composantes linguistiques de l'oral, comprenant l'analyse de la variation et du problème de la norme. Modèles didactiques de la production orale et de l'évaluation de l'oral, particulièrement les genres oraux formels. État des recherches dans ces différents domaines et pistes d'intervention.

Compétences professionnelles en enseignement

Les compétences visées par ce cours sont les suivantes : compétences 1,3, 11 et 13.

DDL8480 L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue

Ce cours vise à approfondir les connaissances nécessaires à l'utilisation de l'Internet à des fins d'enseignement d'une langue première ou seconde. L'étudiant perfectionne ses stratégies de recherche dans un environnement hypertexte. Il s'approprie les connaissances nécessaires pour réaliser un site web multimédia interactif (outils d'édition html, outils de numérisation, outils de compression, outils de sécurité, autres ressources techniques et pédagogiques disponibles sur l'Internet). Il perfectionne ses connaissances relatives au courrier électronique en vue de son utilisation comme outil d'apprentissage ou de communication. Le rôle de l'enseignant dans un environnement hautement technologique sera discuté, et en particulier les défis et besoins de l'école dans ce contexte, exemples à l'appui.

DDL8490 Séminaire d'intégration et projet professionnel en didactique des langues

Ce cours vise à encadrer l'étudiant dans sa réflexion sur sa propre pratique d'enseignement en didactique des langues en vue de l'amener: à identifier une problématique qui lui est propre ; à chercher des solutions à partir de la recherche dans le domaine ; à rédiger un plan d'intervention basé sur la recherche; à réaliser cette intervention en classe; à rédiger les résultats de son intervention; à faire la synthèse de ses apprentissages à partir des résultats obtenus et des réflexions suscitées au cours de cette étude. L'étudiant devra, en outre, présenter un exposé oral et produire un texte écrit à la fin du cours. Initier l'étudiant à la démarche d'élaboration et de poursuite d'interventions basées sur la recherche. Les rencontres sont collectives.

Modalité d'enseignement

Ce cours se déroule normalement sur deux trimestres consécutifs et est coordonné par un professeur.

Conditions d'accès

Être inscrit au programme de DESS en didactique des langues et avoir réussi au moins quinze crédits du programme avant de faire ce cours.

DDL8537 Didactique cognitive de la lecture et de l'écriture auprès des élèves allophones

Dans une perspective de didactique cognitive, ce cours vise l'acquisition de connaissances relatives à la problématique de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les élèves allophones scolarisés en français et le développement de compétences liées à

l'adaptation des interventions en classe auprès des élèves concernés. Interventions qui tiennent compte des facteurs de risque et de résilience les plus communément associés à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en français en contexte de submersion (c.i.e. allophones scolarisés en langue française) : (1) Facteurs psycholinguistiques : phonologie, lexique, morphologie, syntaxe, système d'écriture, similitudes et différences entre la langue maternelle et la langue d'enseignement; (2) Facteurs socioéconomiques et familiaux : nombre de langues utilisées dans le milieu familial, littératie dans la langue maternelle, importance accordée au français dans le milieu familial et social, âge à partir duquel l'apprenant est intégré dans le système scolaire francophone. - Difficultés à acquérir une langue seconde ou difficultés de lecture-écriture : comment différencier ces deux problématiques. - État des connaissances dans le domaine et perspectives de recherche.

LIN8155 Description linguistique et enseignement du français 1

Ce cours vise à fournir des connaissances linguistiques liées à la didactique du français. Il portera sur les principaux concepts utilisés en phonétique, en phonologie, en morphologie, en syntaxe, en sémantique ainsi qu'en analyse textuelle et discursive, et en montrera leur pertinence dans l'enseignement.

LIN8156 Description linguistique et enseignement du français 2

Ce cours a pour objet l'approfondissement des connaissances linguistiques et didactiques du français afin d'améliorer son enseignement. Cet approfondissement se fera dans une perspective de production et de compréhension de la langue orale et écrite. On étudiera également l'interaction entre l'oral et l'écrit, entre langue première et langue seconde ainsi que les notions de norme et de variation.

LIN8225 Acquisition des langues secondes

Ce cours vise l'approfondissement des connaissances du domaine de l'acquisition des langues secondes. Il portera sur les hypothèses, les théories et les modèles proposés pour expliquer les différents facteurs qui entrent en jeu dans le processus d'appropriation d'une langue seconde (les facteurs linguistiques, cognitifs, sociopsychologiques, etc.) tant en milieu naturel qu'en milieu formel.

LIN8228 Séminaire thématique en acquisition des langues secondes

Ce séminaire à contenu variable portera sur un thème particulier relatif à l'acquisition des langues secondes.

TEMPS COMPLET

| | Automne (9 crédits) | Hiver (9 crédits) | Été (6 crédits) |
|------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------|
| AN 1 | LIN8155 Deux cours DDL du bloc I | LIN8156 Deux cours DDL du bloc I | 2 cours DDL du bloc I |
| | Automne (6 crédits*) | | |
| AN 2 | DDL8490 | | |

* Règlement des études de cycles supérieurs (R8), article 1.3.4.2 : l'étudiante, l'étudiant inscrit à moins de neuf (9) crédits durant son dernier trimestre d'études pour compléter les exigences de son programme et ayant maintenu un régime à temps complet durant au moins l'un des trois trimestres précédents. L'étudiante, l'étudiant bénéficie de ce statut pour compléter son programme une seule fois pendant la durée de son programme.

TEMPS PARTIEL

| | Automne | Hiver | Été |
|------|------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------|
| AN 1 | LIN8155 | LIN8156 | 1 cours DDL du bloc I |
| AN 2 | DDL8220 ou 1 cours DDL du bloc I | 1 cours DDL du bloc I | 1 cours DDL du bloc I |
| AN 3 | 1 cours DDL du bloc I | 1 cours DDL du bloc I | DDL8490 ou 1 cours DDL du bloc I |
| AN 4 | DDL8490 (suite) ou 1 cours DDL du bloc I | | |

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 24/07/23, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2020